

LANGUIDIC

N°77 - DÉCEMBRE 2021

LE MAGAZINE



DOSSIER CONSEILS, COMMISSIONS, SERVICES...

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

P. 10



ANNIVERSAIRE
LA STIREN A 100 ANS

P. 14



ENVIRONNEMENT
UN ÉCO PATURAGE À LANGUIDIC

P. 18



LANGUIDIC
LA SALLE DES MENHIRS EST OPÉRATIONNELLE

P. 19



LANGUIDIC
— VILLE DE CULTURES —

RÉTROSPECTIVE



18 septembre
Inauguration de la nouvelle salle polyvalente « Les Menhirs » à Kergonan.



A LA UNE
28 novembre
Ambiance festive pour le marché de Noël organisé par l'Office Local d'Animation de Languidic.



11 novembre
Languidic renoue avec le traditionnel défilé en présence du public.



4 septembre
Beau succès pour ce deuxième forum des associations dans la salle Bigoin, conditions sanitaires obligent.



1^{er} octobre
Conférence du maraîcher Luc Bienvenu et du sénateur Joël Labbé sur le jardinage et les pesticides.

15 octobre
Journée citoyenne employée à désherber les allées du cimetière.





28 octobre

Remise du Prix de l'innovation numérique lors du Grand Prix Livres Hebdos à Paris pour l'initiative « Steeple » de la médiathèque, un réseau d'échange et d'entraide entre abonnés.

18 novembre

Concours communal des jardins et maisons fleuries : remise des prix aux participants.



30 septembre

La plaque de l'arrêt du train a été retrouvée, restaurée et installée à Saint-Nicolas près de la chapelle.



11 septembre

Parents et élus de Languidic mobilisés contre la fermeture d'une classe bilingue breton de l'école Georges Brassens.



9 octobre

Bienvenue aux nouveaux arrivants ! Moment convivial sur la terrasse de l'EMA en compagnie des élus du Conseil Municipal.



4 octobre

CTRL : Véronique Garido et Sophie Evanno accompagnent des seniors en bus lors de la semaine de la mobilité de Lorient Agglo. Ici à l'arrêt de la place Guillaume.

DU FOOT SUR DES NOYAUX D'OLIVES



A peine livré, sitôt foulé

Le nouveau terrain synthétique était grandement attendu par les joueurs de Languidic. La nouvelle génération de pelouse synthétique est écoresponsable. En effet, le terrain ne contient pas de granules de pneus pour remplir le gazon synthétique, mais des noyaux d'olives concassés.

Les élus ont fait le choix d'écarter les matériaux susceptibles de présenter un risque pour la santé ou pour l'environnement. La création d'un tel gazon permet, par sa souplesse, un confort de jeu apprécié par les footballeurs. Sa tenue est parfaite et sa résistance excellente. N'étant pas soumis au respect de la saisonnalité de semis, il offre aussi une plage annuelle d'utilisation beaucoup plus grande qu'un terrain engazonné normal...

Malgré un prix de construction plus élevé qu'un terrain en herbe, cet outil présente bien des avantages. Et notamment celui de ne rien coûter, ou presque, en termes d'entretien : pas d'arrosage, pas d'entretien, pas de boue.

Le terrain synthétique doit répondre aux besoins des deux clubs de football de la commune, soit environ 360 licenciés. Il sera utilisé en entraînement, mais aussi pour les compétitions au niveau régional. Il est dimensionné et homologué aux normes fixées par la fédération, soit 105 m de long et 68 m de large, ce qui permettra les compétitions niveau régional. Ce concept est le troisième en Bretagne, après ceux de Guichen et Baud. Il est implanté sur le complexe Lucien-Bigoïn, sur l'emprise des terrains B et le stabilisé, à proximité du terrain d'honneur en herbe, des vestiaires et des écoles.

SOMMAIRE

- 02 RÉTROSPECTIVE
- 04 DU FOOT SUR DES NOYAUX D'OLIVES
- 05 ÉDITO
- 06 L'ANCIENNE QUINCAILLERIE DEVIENT UN ESPACE DE COWORKING !
- 07 UNE MAISON FRANCE SERVICES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES
- 08 RÉVISION DU PLU POUR « DÉFINIR LA VILLE DE DEMAIN »
- 12 **DOSSIER**
LES DÉCISIONS MUNICIPALES COMMENT SONT-ELLES PRISES ? COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL... QUI FAIT QUOI ?
- 14 LA STIREN A 100 ANS
- 16 UN SERVICE / UN AGENT
- 17 LANGUIDIC MISE SUR LA PÉDAGOGIE ALIMENTAIRE
- 18 DES CHÈVRES POUR ENTREtenir PONT-BELLEC
- 19 KERAGONAN : LA SALLE MULTIFONCTIONS LES MENHIRS INAUGURÉE
- 20 LE GRAND PRIX DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES RÉCOMPENSE LA MÉDIATHÈQUE DE LANGUIDIC
- 21 LISTES ÉLECTORALES 2022 : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOUS INSCRIRE ! LE MOT DE L'OPPOSITION
- 22 LES NOUVELLES ENTREPRISES
- 23 ÉTAT CIVIL

Directeur de la publication :

LAURENT DUVAL

Rédacteur en chef : PIERRICK MÜLLER

Conception : HLB EDITION LANGUIDIC

Crédits photos : CHRISTINE LE GALLIC /

JEAN-MARC TESSIER / PIERRICK MÜLLER

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2021

Tirage 3 900 exemplaires

EDITO / PENNAD-STUR



L'année s'achève. Cette période permet aux familles et aux proches de se retrouver. C'est un moment privilégié qui doit nous inciter à chérir les relations humaines et le rapport à l'autre. Je pense, dans ces moments, aux personnes seules, à nos seniors, à nos jeunes qui manquent de chaleur humaine !

Soyons attentifs, nous en connaissons autour de nous, prenons le temps de partager avec tous !

Ce numéro est donc le dernier d'une année au cours de laquelle, notre équipe municipale a poursuivi ses actions et tenu ses engagements, malgré le COVID et les contraintes sanitaires : faire de Languidic une commune attractive et solidaire, mettre davantage d'infrastructures au service des languidiciens, améliorer la qualité de vie au quotidien, être en capacité d'accueillir les nouveaux habitants de l'exode urbain.

La crise sanitaire, économique, sociale et écologique que nous traversons incite à repenser en profondeur les priorités de l'action publique. Elle est aussi une opportunité pour inventer, faire émerger des solutions alternatives performantes. Nous sommes arrivés à un point de rupture où la société doit changer son modèle économique, faire preuve de sobriété en matière de consommation de matières premières et d'énergie, prendre le meilleur de la révolution numérique, accélérer la transition écologique... les enjeux sont nombreux mais les réponses aussi. En 2022, soyons créatifs, confiants, audacieux, courageux et solidaires.

Bonnes fêtes à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

LISEZ CET ÉDITO EN BRETON SUR LE SITE :
www.languidic.fr



L'ANCIENNE QUINCAILLERIE DEVIENT UN ESPACE DE COWORKING !

Le concept de coworking ou espace de travail partagé n'est plus l'exclusivité des grandes métropoles. Le local connecté situé place Guillaume est un bel exemple de ce que la ruralité 2.0 peut apporter aux professionnels et aux étudiants...



Il y a quelques années, le numéro 6 de la place Guillaume était une quincaillerie. Préempté par la municipalité en avril et, en attendant qu'une vitrine s'installe, les élus ont souhaité expérimenter un espace de travail partagé. La création de ce service éphémère fait suite à des demandes de personnes isolées qui ne sont pas bien desservies pour travailler avec internet.

« J'ai eu des commerciaux, qui, par exemple, travaillent dans leur voiture sur la place Guillaume pour profiter de la 4G ou alors à l'Espace des Médias et des Arts, ce qui est compliqué pour la discrétion », expliquait Jérôme Le Dréan, Maire adjoint à la vie économique.

L'espace de coworking, opérationnel depuis la rentrée a l'avantage d'être situé dans le bourg, très proche des commerces et avec des places de parkings.

Cet espace est une réponse donnée aux entrepreneurs et aux étudiants afin de disposer d'un lieu accessible du lundi au samedi midi, sur inscription. Cinq personnes peuvent y travailler en même temps, quatre dans une grande pièce et une dans un bureau fermé permettant les entretiens privés et les visios.

i En pratique : les réservations sont à faire 24 heures à l'avance, en mairie. Bientôt, une réservation en ligne sera possible. Les tarifs : 1 h : 2 € • demi-journée : 6 € • journée : 10 € • semaine : 30 € • mois : 90 €. Ouvert à tous.

LA POSTE FERMÉE POUR TRAVAUX



3 QUESTIONS À SOPHIE EVANNO

Adjointe chargée des questions de citoyenneté et de l'inclusion

Comment la continuité des services de La Poste est-elle assurée pendant les travaux ?

Pendant les travaux, les services sont assurés différemment. Les six facteurs de la commune pourront répondre aux demandes des clients, comme les demandes de carnets de timbres, emballages colis, prise en charge de colis ou de lettres... Pour cela, les personnes devront appeler le 3631, en amont et demander le service 'contact facteur' afin que ce dernier se présente au domicile. À noter que pour ce numéro de téléphone, l'appel est gratuit à partir d'un poste fixe.

Comment se passe le retrait des colis ?

Pour les retraits de colis, ceux-ci se feront au drive de l'Espace clients services courrier-colis au 20, rue Clément Ader (Hennebont), du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 45 et le samedi, de 10 h à 13 h.

Et pour les services bancaires ?

Pour les opérations bancaires, l'achat de téléphonie La Poste Mobile et autres opérations se feront dans les communes avoisinantes : Quistinic, Inzinzac-Lochrist, Hennebont, Baud, Camors, Landévant.

UNE MAISON FRANCE SERVICES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

La décision de La Poste de fermer le bureau de Languidic a avancé la création d'une maison France services au printemps 2022. Elle s'installera dans les anciens bâtiments de la Poste. Objectif : permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.



La Poste, Pôle emploi, CAF, CNAM, Caisse nationale d'assurance vieillesse, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, voilà les services qu'offrent les Maisons France services. A Languidic, elle ouvrira au printemps 2022. « une Maison France Service permet de réunir différents opérateurs dans un même lieu. À Languidic, ils seront au nombre de neuf, dont La Poste, qui deviendra agence communale. » explique Sophie Evanno, adjointe en charge des questions de citoyenneté. A l'heure où de plus en plus de démarches administratives s'effectuent de manière dématérialisée, deux agents seront chargés d'épauler les usagers les plus en difficulté dans leurs démarches administratives en ligne.

“ Réaffirmer la présence de l'État ”

En avril 2019, le Président de la République avait annoncé la création des maisons France services pour réaffirmer la présence de l'État et des services publics sur l'ensemble du territoire avec pour objectif d'avoir une France services par canton. Santé, famille, retraite, droit, logement, etc. Le but est d'avoir ces services à moins de 30 minutes de chez soi au sein d'un guichet unique.

Claude Le Gal, conseiller municipal, Hervé Allano (La Poste), Allan Kaci (La Poste) et Sophie Evanno, adjointe.

L'installation de la Maison France services est prévue dans les locaux communaux de La Poste. Plusieurs réunions entre la municipalité et la poste ont eu lieu afin de trouver une solution de continuité de services pour les languidiciens. Des contraintes techniques, logistiques et financières (en particulier, le déplacement et la sécurisation des coffres-forts, le déploiement d'un service informatique sécurisé spécifique à la Poste, ...) ont amené à privilégier une continuité de services par le biais des facteurs (ligne téléphonique 3631) et des bureaux de Poste des communes environnantes.

L'agence postale communale sera intégrée à La maison France Services.

Chaque citoyen sera assuré de trouver dans ce lieu un espace en libre service de postes informatiques ainsi qu'un accompagnement dans leurs démarches avec une garantie de confidentialité.

RÉVISION DU PLU POUR « DÉFINIR LA VILLE DE DEMAIN »

Approuvée en 2013, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Languidic n'a quasiment pas été modifié ou révisé depuis sa mise en oeuvre. Un certain nombre d'évolutions législatives et des ambitions assumées pour l'avenir de la commune ouvrent le champ à de nouvelles opportunités pour le rendre compatible avec le projet municipal.



Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit permettre à la commune de se projeter sur les vingt prochaines années. La procédure est longue puisqu'elle dure en moyenne entre trois et quatre ans. C'est le temps nécessaire pour recueillir les observations, mais également les avis des habitants concernant leurs attentes sur l'évolution de la ville en terme d'urbanisme, de logements, d'environnement ou encore d'équipements municipaux.

Le Plan Local d'Urbanisme permet de définir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. « C'est un document qui va donner le cap sur un grand nombre de thématiques : le logement, la population, les équipements, l'environnement, la protection des espaces agricoles, les déplacements, la mise en valeur de notre patrimoine » explique le maire Laurent Duval qui rappelle que la mise en oeuvre d'un PLU Intercommunal à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Lorient, un moment envisagé, n'a pu être réalisée compte-tenu de l'opposition d'un certain nombre de communes adhérentes. « Face aux nouveaux enjeux, notamment environnementaux, nous avons proposé au Conseil Municipal d'engager dès maintenant une procédure de révision générale du PLU de Languidic » explique Laurent Duval.

Plusieurs étapes seront nécessaires avant l'approbation de cette révision générale du PLU. Ce qui signifie un processus long qui débute par l'élaboration d'un diagnostic et de la concertation.

“ Permettre une mixité sociale et intergénérationnelle ”

Le nouveau projet devra répondre aux attentes des élus, des habitants, mais également correspondre aux différentes normes et réglementations qui régissent ces documents d'urbanisme. Parmi les grands principes et objectifs de la révision à venir, « il s'agira d'adopter une approche de sobriété foncière et énergétique. Pour les 15 / 20 prochaines années, nous devons décliner les ambitions et les intentions de la commune en objectifs en poursuivant les efforts de maîtrise de l'urbanisme. Il faudra veiller à utiliser l'espace de manière économe pour permettre une mixité sociale et intergénérationnelle tout en protégeant l'environnement et la biodiversité, » conclut le Maire.

LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) EN 3 QUESTIONS

Qu'est ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme, et fixe en conséquence les règles de construction, d'aménagement et d'utilisation des sols au niveau du territoire d'une commune. L'exécution par toute personne, publique ou privée, de tous travaux et aménagements, classés ou non, déterminés dans un plan doivent être conformes au règlement du PLU et à ses documents graphiques

A quoi sert un PLU ?

Les principaux objectifs du PLU sont :

- Limiter la consommation des espaces en respectant les espaces naturels et agricoles.
- Le développement de l'habitat en fonction du rééquilibrage de la population.
- Le respect du principe de mixité sociale (le bien vivre ensemble).
- La création ou le maintien de trames vertes et bleues pour le respect de la population dans son environnement (couloirs écologiques).

Quels sont les documents de référence d'un PLU ?

Le PLU comprend les documents suivants :

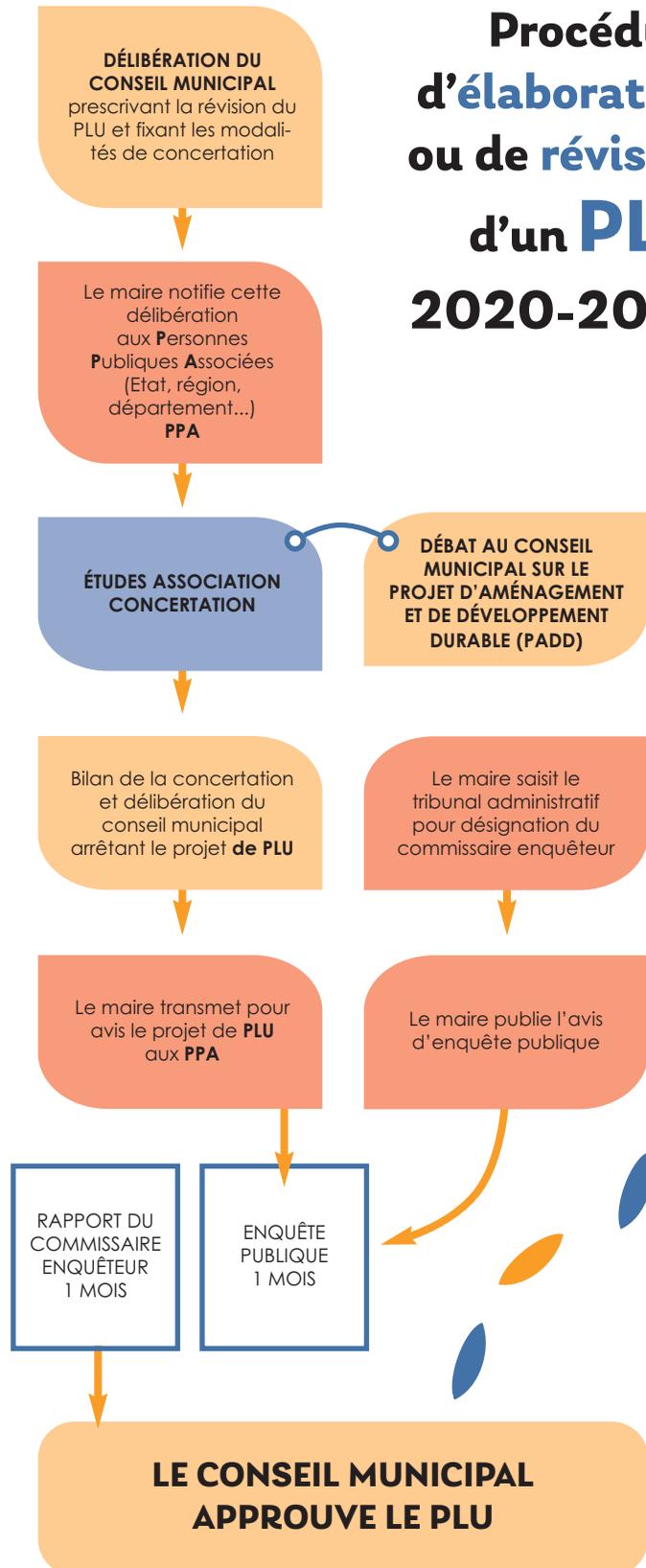
- Un Rapport de Présentation (R.P.) où figurent les informations environnementales.
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.).
- Un Règlement.
- Des Annexes se rapportant aux différents documents pour en préciser et justifier leur portée

ÉCLAIRAGE CHRISTIAN GUÉGAN

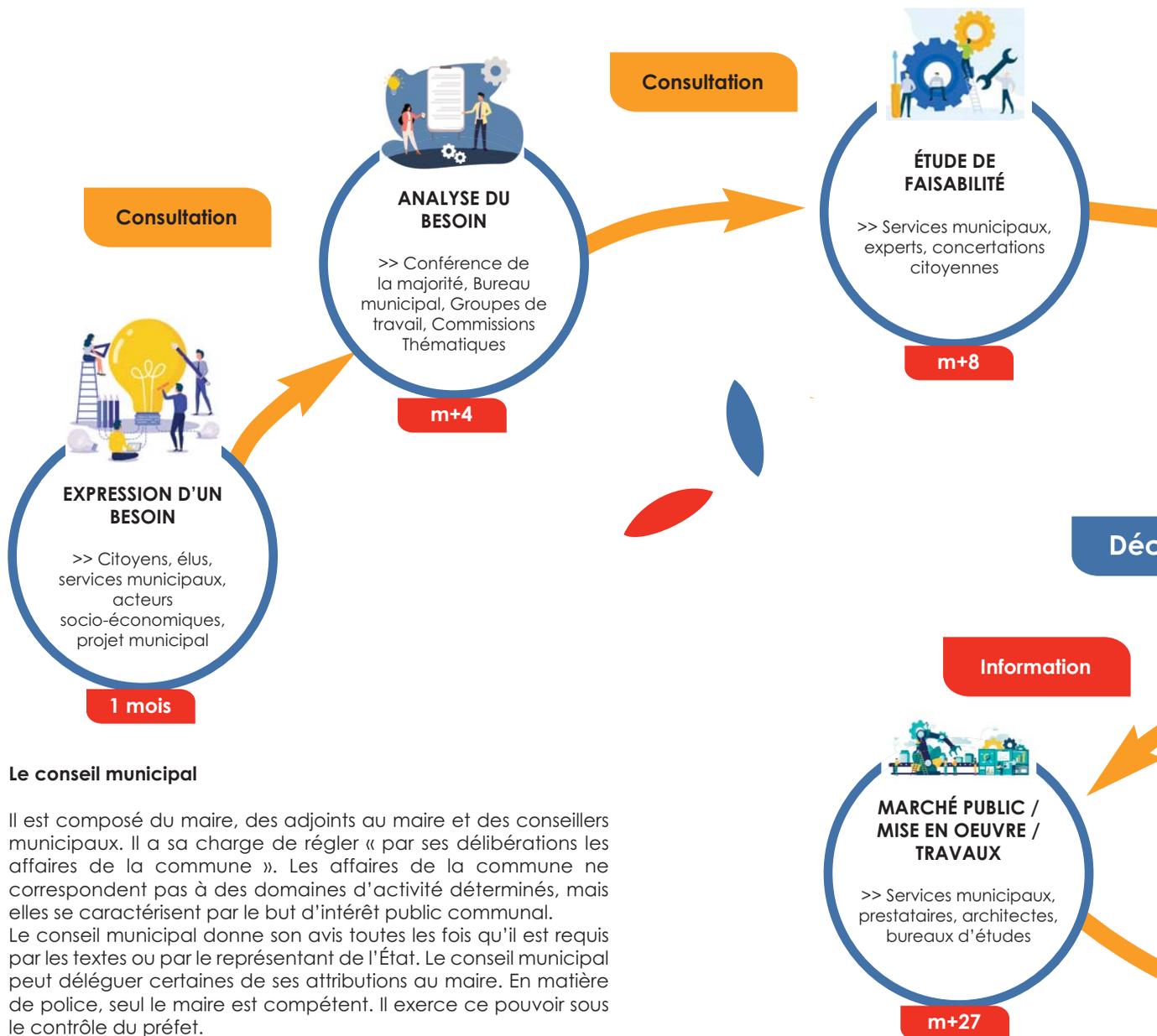
Adjoint aux Travaux, Voirie, propreté et Urbanisme, délivrance des autorisations en matière de droit des sols.



Procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU 2020-2025



LES DÉCISIONS MUNICIPALES COMMENT SONT-ELLES PRISES ?



Le conseil municipal

Il est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Il a sa charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Les affaires de la commune ne correspondent pas à des domaines d'activité déterminés, mais elles se caractérisent par le but d'intérêt public communal. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Le conseil municipal peut déléguer certaines de ses attributions au maire. En matière de police, seul le maire est compétent. Il exerce ce pouvoir sous le contrôle du préfet.

Avant qu'il n'aboutisse, tout projet municipal suit différentes procédures. De l'idée ou du besoin jusqu'à sa mise en oeuvre en passant par les phases architecte, bureau d'études, travaux, les rouages sont nombreux, complexes, parfois plus longs qu'il n'y paraît...



COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL... QUI FAIT QUOI ?



La conférence de la majorité

Présidée par le Maire, elle est composée des élus de la majorité. Elle se réunit une fois par mois et son rôle est d'étudier les besoins des administrés, hiérarchiser les priorités et missionner les groupes de travail (voir ci-contre). Elle étudie la pertinence des projets et participe à la rédaction des délibérations.

Le Bureau Municipal

Le Bureau Municipal est l'organe de mise en oeuvre et de décision dans le cadre des délibérations du Conseil Municipal. Il a donc un rôle exécutif et opérationnel. Il se réunit une fois par semaine.

Il est composé du Maire, des adjoints délégués et du Comité de direction (Direction Générale des Services, Les Finances, les Services Techniques).

Les Commissions Municipales

Les commissions sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont un lieu de travail et d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibération, les affaires de la commune.

Les commissions sont composées du Maire (président de droit), de conseillers municipaux, dont un vice-président. Des personnes qualifiées extérieures à l'assemblée délibérante peuvent participer, à titre d'expert et avec voix consultative, à leurs travaux préparatoires.

GROUPES DE TRAVAIL

Accessibilité/Inclusion

Aires de Jeux

Bien Vivre, Bien Etre au Travail

Communication Journal et Facebook

Communication Ville et site internet

Crèche privée / Assistantes Maternelles

DSP Camping

DSP Multi-Accueil

EPF Place Guillaume /Colleter/Cimetière

Incivilité / Pollution

Maison France Services

Maraîchage

Marché

Petite Ville de Demain

Quartier Coët Mousset (Comité Technique)

Quartier Lanveur-Tiers Lieu - Zone de Loisirs / détente

Révision PLU

Salles de Sports (complexe Coët Mousset)

Sentiers pédestres

Stratégie Financière

Village Kergonan

Les Groupes de travail

Ils représentent la partie opérationnelle en amont des commissions. Les Chefs de Service et les cadres référents accompagnent les élus dans leur réflexion par leur connaissance du terrain et les actions à mener, leur expertise professionnelle, le coût des actions et autres investissements, la recherche des aides potentielles (subventions, aides, ...), la rédaction de comptes-rendus adressés à l' élu responsable et la préparation des dossiers et travaux des commissions.

ÉLUS RÉFÉRENTS

Sophie Evanno

Jérôme Le Dréan

Véronique Garido

Jean-Marc Tessier

Jean-Marc Tessier

Nadège Marette

Jérôme Le Dréan

Nadège Marette

Anne Le Roux

Sophie Evanno / Jérôme Le Dréan

Sophie Evanno

Christian Guégan

Jérôme Le Dréan

Jérôme Le Dréan / Christian Guégan

Laurent Duval + Comité Technique

Jean-Marc Tessier

Laurent Duval + Christian Guégan

Patrick Le Gal

Christine Le Gallic / Claude Le Gal / Jérôme Le Dréan

Anne Le Roux

Elus de Kergonan et environs



LA STIREN A 100 ANS

La parution de la déclaration au Journal Officiel du 23 mars 1921 marquait de manière officielle la naissance de la Stiren de Languidic. Déclarée sous le nom de « Stiren-Langedic » (« Etoile-Languidic » en breton), l'association fut d'abord un patronage créé à l'initiative du clergé pour permettre « l'éducation populaire des jeunes gens... »

A sa création, sous la direction de l'abbé Calbourdin, on y pratique le football, la gymnastique, mais aussi du chant, de la musique et du théâtre. Plus tard, des séances de cinéma y seront même proposées. La fanfare voit le jour peu avant la seconde guerre mondiale. Plus étonnant aujourd'hui, les responsables de la Stiren organisent également des activités de préparation militaire, dont du tir sur le site de Coët-Mégan. Cette dernière activité cessera au début du conflit.



Fêtes de Kersolan

Durant la guerre, les ouvriers de l'Arsenal de Lorient présents sur la commune y forment une équipe de football. Elle ne disputera que des matchs amicaux. Au sortir de la guerre, la Stiren-Languidic, grâce à l'action des abbés Le Moguédec, Le Floch et surtout Marquer entre dans l'âge d'or du patronage. Un journal mensuel d'actualités de la Stiren est créé : « Le Patro ». Il met à l'honneur ses dirigeants, moniteurs et bénévoles. La création de pièces de théâtre, l'édification dans la cour du presbytère d'une salle dédiée à la pratique du tennis de table, l'aménagement d'une salle de cinéma, de brillants



La troupe de théâtre à la grande époque du « Patro »

résultats au niveau national avec le tennis de table et la section football contribuent à la notoriété de la Stiren de Languidic. La création d'une formation de majorettes avec la batterie-fanfare restent encore aujourd'hui des moments inoubliables pour nombre de Languidiciens engagés dans l'aventure. C'est aussi la grande époque des kermesses et fêtes champêtres à Kerlivio, à Kergohanne, au Pont Neuf, puis à Kersolan témoignait aussi de la vitalité du club...

La période du patronage prend fin au cours des années 70 et avec elle, la tutelle de l'Eglise. Désormais, quoique placée sous la responsabilité d'une administration générale, chaque section dispose de son propre bureau et de pouvoirs décisionnaires élargis. Dans le dernier quart du siècle passé, alors que l'activité football et un peu plus tard la section judo sollicitent et acquièrent leur indépendance, plusieurs nouvelles sections voient le jour. Si certaines ont une existence éphémère, d'autres, restent créées au sein de l'association comme la section Fanfare qui aura porté très haut les couleurs de l'association, la section « Arts et Mouvements » (danse moderne, classique et orientale), plébiscitée depuis des années pour la qualité des enseignements dispensés. Les sections Karaté et Handball affichent une belle vitalité et évoluent dans des compétitions régionales. La section Twirling Bâton, brille dans la discipline au niveau national et international. En 2016, elle remporte le championnat d'Europe et une athlète du club a même été sacrée championne d'Europe en 2019.

Co-organisatrice de la fête des Menhirs de Kersolan, dont elle tire une partie de ses revenus, la Stiren est actuellement gérée par un conseil d'administration comptant une vingtaine de membres. Avant la crise sanitaire, la Stiren de Languidic, toutes disciplines confondues, enregistrait plus de 500 adhérents, encadrés par des animateurs et formateurs bénévoles ainsi que quatre professeurs salariés.



Fanfares et majorettes



Il fût une époque, où on y jouait aussi au foot...



...et toujours des fêtes

“ L’engagement des bénévoles reste très fort. ”



L'équipe actuelle : Olivier Bocquillon, José Fébras, Marie-Thérèse Le Gourrièrec, Marie-Edith Prigent, Véronique Le Delliou, Hervé Le Rouzic, Alain Jégo, Anne-Cécile Le Capitaine et Patrick Moizan.



INTERVIEW PATRICK MOIZAN

Président de la Stiren Langudic

Comment pourriez-vous définir La Stiren aujourd'hui ?

C'est avant tout une association support. Notre rôle est de fédérer les sections autour d'un projet commun qui soutient des valeurs qui sont là depuis l'origine : la formation des jeunes, le partage, le respect et la mixité sociale. Nous avons constaté une belle évolution de l'association ces dernières années. L'engagement des bénévoles reste très fort.

Nous sortons d'une période compliquée pour les associations qui ont été très impactées par les mesures sanitaires. Comment La Stiren s'en sort elle ?

La fête de Kersolan n'ayant pu avoir lieu, nous avons été privé d'une source de revenus importants. Les adhésions sont en recul de 20% donc il y a un réel point de vigilance sur les finances. Ce qui est rassurant, c'est que globalement toutes les sections ont pu garder les budgets de leurs sponsors. La solidarité et l'aide de la commune a joué.

Vous êtes à la fois le gardien de l'histoire d'une association qui a 100 ans et dans le même temps, il vous appartient en tant que président de lui tracer une voie pour les années qui viennent. Comment concilier ces deux réalités ?

Il faut inciter les plus jeunes à suivre la trace de leurs parents, à prendre des responsabilités dans les sections. Il nous faudra également trouver des solutions pour le manque de salles. Nous attendons avec impatience que les projets de la commune sortent de terre.

LE SERVICE VOIRIE : L'ÉQUIPE ET SES MISSIONS

Saviez-vous qu'avec une surface de 110 km², la commune de Languidic était plus étendue que Paris et que pour desservir l'ensemble de notre territoire, ce sont près de 321 Km de voiries communales qui sont nécessaires ? Autant dire que la voirie représente un enjeu majeur pour la commune qui doit permettre des déplacements sûrs et faciles.



A Languidic, le service voirie se compose de 8 agents (2 à la propreté et 6 à la voirie). Le service est géré par Sébastien Evanno, sous la responsabilité du responsable des Services Techniques.

Ses principales missions consistent à :

- entretenir les trottoirs, les chaussées et les chemins communaux,
- ramasser les détritux dans la ville,
- assurer la pose et la maintenance de la signalisation verticale,
- procéder à la logistique (montage et démontage du matériel) et à la mise en place des fêtes et cérémonies avec le nettoyage des sites avant réouverture au public,
- réaliser le fauchage ainsi que l'entretien des bas-côtés routiers.

Le mobilier urbain et les panneaux de police sont également entretenus par les agents communaux du service voirie qui procèdent à leur rénovation ou à leur remplacement lorsqu'ils subissent des dégradations volontaires ou accidentelles.

Le service est également mobilisé pour la remise en état des chemins communaux. Le service s'efforce de les maintenir dans un état de roulage conforme pour permettre à tous d'y circuler et aux riverains notamment d'accéder à leur propriété.

C'est également le service voirie qui assure le suivi et la coordination des travaux réalisés sur la commune par des entreprises (création de giratoires, aménagements de rues, viabilisation de lotissements...).

A ce titre, le service peut rédiger des arrêtés de voirie temporaires (interdiction de stationner ou de circuler en fonction de manifestations ou de travaux) et des permissions d'occupation de la voirie du domaine public par des entreprises pour des travaux).

Le service voirie assure également des travaux d'entretien de la voirie communale. Ces travaux consistent à maintenir le réseau communal dans un état d'accessibilité pour tous. Chaque année, ce sont ainsi près de 14 kilomètres de voirie sont préparés pour recevoir un nouveau revêtement bicouche.



3 QUESTIONS À FRANCIS MICKAEL

Agent au service voirie

Quelle est votre mission ?

Au service voirie les missions sont diverses et variées, les différentes missions qui me sont confiées sont l'entretien de la chaussée c'est-à-dire repérer les nids-de-poule ou des tronçons de route qui sont abîmés pour pouvoir les remettre en état. Je fais également de la peinture routière donc tout ce qui est passages piétons, lignes de stop, cédez le passage, emplacement pour les arrêts de bus et tant d'autres... je fais aussi de la pose de panneaux. Des travaux de maçonnerie ainsi que du curage de fossés et de l'arasement, de la préparation lors des grandes manifestations comme le marché de Noël qu'il y a eu cette année ou encore le dégagement de la chaussée lors des grandes tempêtes et j'en passe car le service voirie est vraiment très large au niveau de ses missions.

Qu'est ce qui vous plaît dans ce travail ?

C'est la diversité dans mon travail. J'ai la chance de pouvoir dire que les journées ne se ressemblent pas. Elles sont rythmées par les missions que notre chef de service nous donne chaque jour et des urgences qui peuvent tomber à n'importe quel moment. Ce qui me plaît au service voirie c'est ce que l'on apprend tous les jours.

Quels contacts avez-vous avec la population ?

Le contact avec la population est permanent. Je travaille dehors donc il est assez facile pour les gens de venir me voir et de me poser des questions. Prendre le temps de les écouter et répondre à leurs questions fait également partie de mon travail.

LANGUIDIC MISE SUR LA PÉDAGOGIE ALIMENTAIRE



Nadège Marette et Érika du Prémorvan, à la cantine salle Jo-Huitel, à Languidic.

Le 14 octobre, Nadège Marette et Érika du Prémorvan, élues, ont participé au colloque « Apprendre à manger - La pédagogie alimentaire », à l'Assemblée Nationale.

« Cette réunion a permis de faire un état des lieux et de dégager des perspectives pour nos cantines scolaires. Nous avons pu constater que de belles choses sont déjà faites au restaurant scolaire de la commune mais il faut aller plus loin », précise Érika du Prémorvan.

Pour Nadège Marette, adjointe aux commissions Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Éducation, « Notre personnel est sensibilisé aux préconisations gouvernementales. Les cuisinières épluchent les légumes le matin, nous sommes dans les 20 % bio demandés avec à l'esprit le développement local, donc des circuits courts avec des fruits et des légumes de saison, aucun poisson surgelé mais du poisson frais arrivé la veille. Même si Languidic est une commune rurale, il reste un gros travail à faire avec les agriculteurs locaux ».

“ Il faudrait aller plus loin dans la pédagogie alimentaire ”

Depuis la mise en place du portail familles, en septembre, les parents doivent inscrire leurs enfants à la cantine. Cela permet déjà de lutter contre le gaspillage. « Il faudrait aller plus loin dans la pédagogie alimentaire. On imagine par exemple de créer un potager dans les écoles. Les enseignants sont en demande » poursuit Nadège Marette.

« C'est un sujet qui passionne le Maire, Laurent Duval, vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural à Lorient Agglomération », précise Érika du Prémorvan.



ENVIRONNEMENT

DES CHÈVRES POUR ENTRETENIR PONT-BELLEC

Lors du conseil municipal de Languidic du 22 février 2021, la municipalité avait annoncé qu'elle allait mettre en place un éco-pâturage, avec les Tontons Tondeurs de Merlevenez. Cette initiative faisait suite à la suggestion de l'association Loca-Terre, intervenue à plusieurs reprises pour l'entretien du site de Pont-Bellec.

L'éco-pâturage est une technique qui consiste à faire paître des animaux pour entretenir des espaces verts. C'est une véritable alternative aux techniques mécaniques et phytosanitaires.

Elle est particulièrement bien adaptée au site de Pont-Bellec qui est une zone humide reconnue au niveau européen et dont les plantes doivent être protégées.

L'éco-pâturage favorise la biodiversité et permet d'entretenir la nature dans le silence, et sans nuisances. Six chèvres des fossés ont donc été installées, cet été à Languidic, pour assurer l'entretien de la prairie.



Jérôme Le Dréan, Maire adjoint Vie Economique, Tourisme, Agriculture et Environnement.

“ C'est une première expérience et nous espérons surtout qu'il y en aura d'autres ”

KERGONAN : LA SALLE MULTIFONCTIONS LES MENHIRS INAUGURÉE



Moment convivial et instructif qui a permis de réaffirmer l'interaction entre économie et écologie.

L'éco-pâturage a été inauguré le samedi 30 octobre. « Ce projet avait été lancé par François Le Louër, de l'ancienne équipe. C'est une première expérience et nous espérons surtout qu'il y en aura d'autres » a expliqué Jérôme Le Dréan, adjoint chargé de l'environnement. Le suivi sanitaire et vétérinaire sera assuré par Les Tontons Tondeurs.

Ce site de Pont-Bellec sera réaménagé avec un nouveau platelage en remplacement de l'actuel, qui passe par-dessus la zone humide et relie Pont-Bellec à la rue des Peupliers.

Invités à participer à l'inauguration du site, les languidiciens ont été sensibilisés à la démarche et ont eu la possibilité de nommer trois chèvres. Alphonse, Ferdinand, Ulysse... tels sont les noms choisis par les enfants présents pour les 3 chèvres (mâles) de l'éco-pâturage qui n'avaient pas encore été baptisées !



La mairie invite les voisins et les promeneurs à être vigilants et à prévenir au cas où il se passe quoique ce soit (un animal qui boite par exemple). Les contacts sont inscrits sur les deux panneaux explicatifs mis en place sur la clôture.



Lancé en 2017, sous la mandature de Patricia Kerjouan, le projet d'une salle multifonctions pour remplacer les locaux obsolètes du stade Jo-Huitel et revitaliser Kergonan est sorti de terre. La commune dispose désormais d'une salle principale de 208 m², 20 m² de salle de réunion qui porte le nom de Jean-Pierre Fouillen*, deux vestiaires et deux sanitaires et d'un office pour la cuisine.

« Ce bâtiment est l'engagement de deux équipes municipales, un équipement au service des associations et de l'école Jules-Verne.

Une consultation citoyenne a permis de choisir le nom symbolique des Menhirs pour évoquer les menhirs de Kersolan mais également la tradition, la force et la pérennité », a déclaré Laurent Duval, Maire de Languidic, lors de l'inauguration le 18 septembre, en présence des élus et des associations conviés à découvrir la salle multifonctions de Kergonan.

* Directeur de l'école Jules-Verne de 1974 à 2002 et figure emblématique de Kergonan.



Jean-Michel Jacques, député
Laurent Duval, maire.

LE GRAND PRIX DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES RÉCOMPENSE LA MÉDIATHÈQUE DE LANGUIDIC

Le 28 octobre, le magazine Livres Hebdo a dévoilé le palmarès du Grand prix des bibliothèques francophones 2021. Dix bibliothèques de France ont été primées. La médiathèque de Languidic remporte le Prix de l'innovation numérique pour son réseau d'échanges de savoirs entre adhérents.



Le savoir n'est pas que dans les livres. Connaissances, savoir-faire, compétences sont l'oeuvre de tout un chacun, et il suffit juste parfois de donner les moyens de les exprimer et de les partager. C'est en partant de ce diagnostic qu'est né le projet numérique collaboratif de la médiathèque de Languidic.

Grâce à la plateforme Steeple, les adhérents mettent le savoir individuel au profit du collectif : partage des connaissances, compétences, objets et infos... un véritable réseau social entre les membres et aussi un système d'entraide.

Convaincue que le numérique offre une opportunité extraordinaire pour construire une société du savoir partagé à l'échelle du monde, la ville a soutenu la mise en oeuvre de Steeple. La commune est à l'écoute de toute initiative qui privilégie la communauté et laisse la place à des échanges non marchands.

Avec le Prix de l'innovation numérique, Languidic affirme une fois de plus son ancrage dans la ruralité 2.0.



LISTES ÉLECTORALES 2022 : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOUS INSCRIRE !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Nous vous présentons les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire avant le 4 mars 2022 :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Vous êtes déjà inscrit à Languidic mais vous avez déménagé sur la commune ? Envoyez un justificatif de domicile à etat-civil@languidic.fr



Tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur courant mars.



Dates des scrutins 2022 :

- élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- élections législatives : 12 et 19 juin 2022

LE MOT DE L'OPPOSITION

A l'heure où des communes se battent pour défendre le maintien de leurs services publics la majorité en place à Languidic a choisi de fermer La poste ! A l'issue de la fermeture totale pendant les travaux, l'agence postale de notre commune sera remplacée par un service communal, lequel ne pourra offrir que des services « au rabais ».

Retraits d'argent par procuration, retrait de RIB, services Chronopost à valeur déclarée ; entre autres, ne seront plus possible.

La rénovation du local représente un coût de 116000€ pour la commune, La poste ne participe que pour 30000€ et ne sera plus locataire du bâtiment. De plus, le maire a précisé lors d'un conseil municipal que cet emplacement pour la Maison France Service serait certainement « éphémère »...

Chacun appréciera cette façon d'utiliser les deniers publics.

Les services postaux seront désormais assurés par des agents de la commune et La poste ne financera que 1100€ environ par mois, bien loin du coût réel d'un salarié.

On peut vraiment s'interroger sur le bénéfice pour les languidiciens. La seule solution proposée par la mairie est de se rendre dans les communes voisines ! C'est tout d'abord, ne pas tenir compte de toutes les difficultés rencontrées par les plus précaires d'entre nous ; et ensuite, quel triste message, quelle bien mauvaise vision de notre commune !

Pour nous contacter :
elusosonslavenir.languidic@gmail.com

Nous souhaitons à toutes et tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une belle année 2022.

Le groupe Languidic Osons l'Avenir : Mélanie PENNANEAC'H, Eric BOULOUARD, Marie Olga VALPERGUE DE MASIN, Jérémy SIMON, Véronique ANN, Stéphane TROTTIER



FROID TECHNIQUES FOURNIL

Créée en 2013, l'entreprise est dirigée par Thierry Le Louer. Elle s'est établie récemment dans la zone artisanale de Lanveur et est spécialisée dans le secteur d'activité de l'installation de machines et équipements mécaniques.

80% de l'activité concerne les boulangeries puis les boucheries, fromageries et les fermes en vente directe. L'entreprise de 400 m² emploie 4 salariés et dépanne 24h/24h. Thierry Le Louer a fait le choix de cet emplacement pour son attachement à la commune et pour son endroit stratégique.

Contact : Froid Techniques Fournil 120 rue Er Houerm 56440 Languidic
Téléphone: 02 97 84 17 42

LA LINOTTE DES VIGNES

Maëlle a suivi une formation de caviste. Après avoir travaillé dans différents lieux et notamment en Martinique pour le Rhum, elle a souhaité revenir aux sources.

Elle propose plus de 200 références de vins issus d'une agriculture raisonnée ainsi qu'une cinquantaine de différents spiritueux. Vous trouverez aussi des terrines, des jus sans alcool, des paniers cadeaux. En projet pour 2022, l'installation d'une vitrine pour la vente de fromages.

Contact : Maëlle Le Port, 9 place du Général de Gaulle, 56440 Languidic du mardi au samedi de 9h30/12h30 et de 15h/19h30 ainsi que le dimanche de 9h30/12h30.
Téléphone : 02 97 65 73 80 Facebook: La Linotte Des Vignes



KERAZEN BAR - BRASSERIE L'ÂNE DORÉ

Ambrée, IPA, triple ou encore blonde aux pétales de rose de Damas, les bières de la Brasserie familiale l'Âne Doré ressemblent à leurs créateurs : elles ont du caractère. La microbrasserie est née, il y a trois ans, à Sainte-Anne-d'Auray. En manque de place, elle a pris ses quartiers dans l'ancien restaurant le P'tit Ker. C'est dans cet ancien resto ouvrier qu'Axelle et Ziad Fehri proposent leurs bières et celles des copains à emporter ou sur place au bar kerazen. Brasserie L'âne doré 15, rue du Commerce, à Languidic.

Ouvert pour de la vente à emporter de 14 h à 19 h les lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
Courriel : axelle@lanedore.bzh

VENTE ET RÉPARATIONS INFORMATIQUES À KERMOËL

Damien KERESPARS a créé LNT Informatique, il y a quelques mois. Il propose ses services de vente, installation et réparation en informatique, sécurité et réseau pour les particuliers et les professionnels. Il répare et entretient également consoles de jeux, télévision et remplacement d'écran LCD (téléphone, ordinateur, nintendo switch...) mais également installation d'alarmes nomades et objets connectés. Membre du réseau Répar'acteur (CCI) et jesuisreparateur.fr.

LNT Informatique, 222 Kermoël, 56440 Languidic. Joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi sur rdv. Contact au 06 25 65 57 42 ou à tout moment via les réseaux sociaux. www.lnt-informatique.fr - contact@lnt-informatique.fr



DÉCÈS

02/07/2021	Marcel THOMAS, 79 ans	03/09/2021	Hubert LE TOHIC, 80 ans
04/07/2021	Martine BRANDILY née LAPEYRE, 69 ans	14/09/2021	Marie Elisa ALLIO née LE PENNEC, 96 ans
08/07/2021	Guy JÉGO, 78 ans	23/09/2021	Delphine CONAN, 43 ans
14/07/2021	Robert FÈVE, 96 ans	25/09/2021	Marie-France BONNY née ISAMBERT, 74 ans
18/07/2021	Albert OURÉMANOY, 88 ans	27/09/2021	Jean BELLEC, 92 ans
18/07/2021	Eugénie LE TALLEC née GUYONVARCH, 83 ans	28/09/2021	Madeleine JAFFRÉ, 85 ans
18/07/2021	Michel DURAND, 71 ans	03/10/2021	Antonio NAVARRO, 64 ans
21/07/2021	Louis PICARDA, 86 ans	05/10/2021	Alice LE GAL née BLAYO, 89 ans
21/07/2021	Sylvie MOYSAN, 57 ans	06/10/2021	Jacqueline CALLOT née HAMET, 70 ans
31/07/2021	Amélie FÉVRIER née JÉGO, 102 ans	06/10/2021	Paulette SÉVENO née JAFFREZO, 84 ans
02/09/2021	Patrick HENRY, 70 ans	16/10/2021	Yvette LE GUIDEC née LE LOIR, 81 ans
03/09/2021	Jeannine LE DRIAN née DIMÉET, 86 ans	24/10/2021	Didier GUYOT, 63 ans
03/09/2021	Jean GUILLERMIC, 85 ans		

NAISSANCES

10/03/2021	Ylona LE POUËSARD
01/07/2021	Lisy ANSELME
01/07/2021	Émilien GERARDI
05/07/2021	Maé SALAÛN
14/07/2021	Idrys VERGÈS
15/07/2021	Adri TAULEIGNE LE HEBEL
16/07/2021	Raphaël LE BIHAN
20/07/2021	Alice SYLVESTRE
22/07/2021	Hugo LE MENTEC
01/08/2021	Romy GUILLO
03/08/2021	Tino LANDREAU TRAN
04/08/2021	Nina BÉCU BRIAND
08/08/2021	Kessy LE QUERNEC
18/08/2021	Élyana BELZ
05/09/2021	Awen BRESNU
05/09/2021	Chloé LE BRECH
08/09/2021	Maëlyne GILLET LE MOING
20/09/2021	Khessy HENRY
20/09/2021	Altay YUSUF
23/09/2021	Kellya LE BRAS
04/10/2021	Nolann GUÉRIN
28/10/2021	Noam LE SCOAZEC

MARIAGES

03/07/2021	Justine ROSAIS et Fanny MAHÉO
10/07/2021	Monia AMIRA et Benjamin LE BOSSER
17/07/2021	Sandra LUCAS et Olivier OPPENOT
24/07/2021	Manuella VERGER et Damien ODENWALD
31/07/2021	Vivian LAURENT et Damien HUBERT
31/07/2021	Marine SALA et Adelino RODRIGUES DE BARROS
31/07/2021	Cylianne LANCELLE et Fabrice LEROUX
07/08/2021	Anne CHANTIER et Alain PINHAS
21/08/2021	Gaëlle CORNET et Louis AUBERTIN
27/08/2021	Virginie CONAN et Frédéric RENAUDIN
28/08/2021	Sylvie DRÉAU et Marc LE PAIH
11/09/2021	Chjara MOUSSU et Erwan LE THIEC

HOMMAGE LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

Le 21 décembre 1919, le conseil municipal, présidé par Joseph Guillerme, ancien combattant lui-même, décide d'ériger un monument aux morts pour 350 Languidiciens morts pour la France. En 1920, un concours est organisé. 38 auteurs y répondent. C'est Henri Gouzien, statuaire qui remporte le concours. Il sous-traite la partie monument avec les frères Piquet d'Hennebont. Le monument est inauguré le dimanche 2 octobre 1921 en présence d'une foule nombreuse. À 10 h, arrivée des autorités, puis célébration de la messe. À 11 h, le monument est inauguré. Pendant près d'un quart d'heure, Joseph Guillerme donne lecture, du haut de l'estrade, des noms des 336 disparus, ponctués à chaque fois par la formule « Mort pour la France ». Théodore Botrel déclame un poème entrecoupé de sonneries provenant de seize clairons de la Marine. À 15 h, Théodore Botrel donne un concert à l'école Saint-Aubin devant plusieurs centaines de personnes.

Le Dimanche 3 octobre 2021, au cimetière, s'est déroulée une commémoration du centenaire du monument aux morts.



VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉ(E) EN 2022

Il aurait dû avoir lieu en 2021, mais la crise sanitaire a contraint à repousser le recensement de la population en 2022 : il aura lieu du 20 janvier au 19 février.



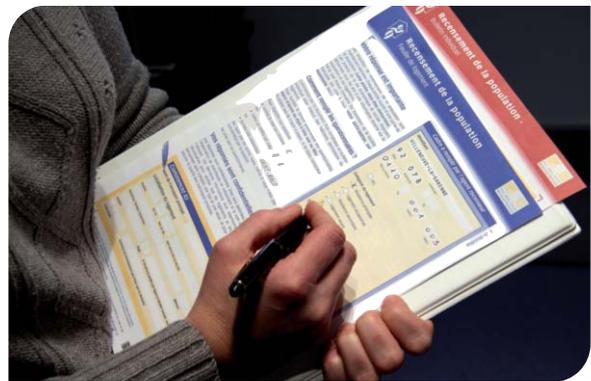
COMMENT ÇA MARCHE ?

1^{er} cas : Votre boîte aux lettres est correctement identifiée

Un courrier contenant vos identifiants et des mots de passe pour être recensé par internet sera déposé dans votre boîte aux lettres. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous connecter, la réponse papier est possible. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera à votre domicile pour administrer le questionnaire.

2^{ème} cas : Votre boîte aux lettres n'est pas identifiée

L'agent recenseur passera vous voir afin d'administrer le questionnaire ou vous remettre vos identifiants pour y répondre en ligne. Ensuite ? Dans les deux cas, c'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données!



Distribuer les formulaires de recensement, conseiller et aider le public et collecter sont les principales missions des agents recenseurs recrutés par la Mairie.

A QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune, et fournit des informations sur sa population. Du nombre de recensés dépend le nombre d'élus, l'implantation d'officines telles que pharmacies, débits de tabac, etc. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de la commune, et ajuster les besoins publics tels qu'écoles, maisons de retraite, moyens de transport. Enfin, elles servent à calculer la participation de l'État au budget de la commune.

EST-CE QUE C'EST OBLIGATOIRE ?

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Vos informations personnelles sont protégées car le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.